


## RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

Effectifs école Année 2023/2024	
11 PS / 11 MS Valérie NEYROLLES avec Chantal CHEVAL	22
12 PS / 10 GS Patricia GLORIAN avec Annie TIHON	22
16 GS / 6 CP Sylvie ASSELINEAU / Delphine CLAIRET	22
15 CP / 7 CE1 Cindy BIÉ	22
11 CE1 / 10 CE2 Marion MORET / Delphine CLAIRET	21
6 CE2/18 CM1 Corinne BOULAY	24
4 CM1 / 21CM2 Emmanuelle POURRIOT	25
<b>TOTAL</b>	<b>158</b>



Pensez à télécharger ces deux applications sur vos téléphones portables pour être informés sur l'actualité de votre commune



**la république**  
*du centre*

recherche un  
**CORRESPONDANT**  
dans votre commune



- Rédaction d'articles sur l'actualité
- Prise de photos
- Activité rémunérée

→ Contacts :  
Anne-Marie Coursimault  
Tél : 02.38.78.79.03.  
E-mail : anne-marie.coursimault@centrefrance.com

LA MUNICIPALITÉ DE BRAY-ST AIGNAN EN PARTENARIAT AVEC L'IRRESISTIBLE CABARET ORGANISE UN SPECTACLE DE MUSIC HALL AU PROFIT D'OCTOBRE ROSE



À L'ISSUE DU SPECTACLE UN VERRE DE L'AMITIÉ SERA OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

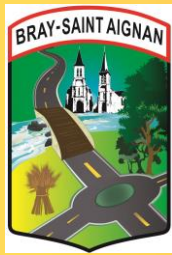
**OCTOBRE ROSE**

15H  
SALLE POLYVALENTE  
DIMANCHE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2023  
PARTICIPATION LIBRE

1H DE SPECTACLE  
BRAY-ST AIGNAN

LA TOTALITÉ DES DONNS SERONT INTÉGRALEMENT REVERSÉS À LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RENSEIGNEMENTS : 02-38-35-53-05 / 07-89-53-46-21  
APPRENEZ POUR EN SAVOIR - NE FAI'Z RIEN DE LA VIE PERDRE



# ECHOS DE BRAY-SAINT AIGNAN

## SEPTEMBRE 2023

conçu et rédigé par la Commission Communication distribué par vos conseillers municipaux

### Mot du Maire

Bonjour à tous,

Nous voici déjà en septembre avec un bel été indien! Vous trouverez en bref, les dernières informations pour les jours à venir.

Nous sommes dans la deuxième partie de notre mandat et l'équipe municipale vous invite à une réunion publique le 22 septembre pour faire un point de l'actualité et des projets. Bien sûr la boulangerie, la restructuration du groupe scolaire, le PLUi seront abordés entre autres sujets.

Vous n'entendez parler que du changement climatique, il est là et ce n'est pas en angoissant la population que nous entretiendrons un climat social plus propice à l'écoute, la réflexion, l'envie d'avancer ensemble dans la bonne direction et le vivre ensemble. A chacun d'entre nous de veiller à notre environnement, de faire les petits gestes du quotidien pour participer à l'amélioration de la gestion de l'eau, de l'énergie...Et je vous invite à laisser votre véhicule au parking mobilité pour emprunter les transports en commun pour aller à Orléans ou Gien. L'abri vélo et la borne de recharge seront installés un peu plus tard.

Le dimanche 24 septembre auront lieu les élections sénatoriales par les grands électeurs. Cinq de vos conseillers voteront pour le renouvellement des trois sénateurs de notre département.

En complément de notre écho, n'oubliez pas de consulter aussi le « Mag de la Communauté de Communes Val de Sully ».

Bonne rentrée à tous.

Danielle Gressette



Suivre l'actualité de notre commune

Affaires en cours  
Echanges et partage du verre de l'amitié.

.Renseignements :  
Mairie de Bray-Saint Aignan  
1 place de la mairie 45460  
Tél : 02.38.35.53.05  
Mail : mairiebray-saintaignan@orange.fr

### REUNION PUBLIQUE

A 19H SALLE DES FETES  
DE SAINT-AIGNAN

**VENEZ NOMBREUX**

**VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023**

## RECENSEMENT

de la population

**La Ville recrute des agents recenseurs**

Tél : 02 38 35 53 05 Mail : mairiebray-saintaignan@orange.fr

COMMUNE DE BRAY-SAINT-AIGNAN

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ECOPARC FORESTIER « LES AJEAUNIÈRES »

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Bray-Saint-Aignan :

- le lundi 18 septembre 2023 de 9h00 à 12h00,
- le samedi 30 septembre 2023 de 9h00 à 12h00,
- le mercredi 11 octobre 2023 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 20 octobre 2023 de 16h00 à 19h00.



ENEDIS



### CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes.  
Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

### CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

### CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.